



Cinqueux

Infos

N° 44
Octobre 2011

Bulletin de liaison de la municipalité



Le Mot du Maire.

Les vacances sont terminées, les petits ont retrouvé le chemin de l'école et ont trouvé quelques changements dans les structures du groupe scolaire.

Tout d'abord, un grand vide, plus de « préfas » ni de bibliothèque : rasés ; les locaux techniques idem, à la place une grande cour et un préau neuf pour les petits de la maternelle.

Les classes primaires intégralement rénovées et aux dernières normes, le chauffage central a remplacé le chauffage électrique dans la maternelle. Et ce n'est qu'un début puisque nous allons passer à la seconde tranche qui sera l'édification d'une cantine, de locaux périscolaires et de sanitaires centraux avec en troisième tranche l'agrandissement du parking et les voies d'accès sécurisées au groupe scolaire.

Tout ceci devrait prendre une bonne année de travaux et l'on peut considérer qu'en principe tout pourrait être terminé fin 2012.

Le renforcement des réseaux des rues Petite Croix et de la Saune vont démarrer le 10 octobre et dureront trois mois environ.

Voilà, en quelques mots, un petit point sur les grandes réalisations projetées depuis quelques années et nécessaires pour le bien être de tous.

Bien cordialement.

B. FRICKER



ECOLE - AVANCEMENT DES TRAVAUX

Aujourd'hui, nous pouvons dire que le planning très serré des travaux a été tenu .

La première tranche est désormais terminée : toiture remise à neuf, électricité entièrement refaite aux normes en vigueur, travaux de peinture terminés .La nouvelle chaudière a été installée et les essais sont concluants. Nous pouvons apercevoir les nouveaux enrobés, le second préau, les cours de récréations séparées (maternelle et primaire) .

Madame la directrice, ainsi que les autres enseignantes sont ravies d'avoir effectué la rentrée des classes dans de bonnes conditions .

Nous profitons du Cinqueux Info pour remercier vivement les employés municipaux des services techniques pour leur implication dans les travaux de l'école .

Maintenant, la seconde phase va prochainement commencer .Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de cette seconde tranche. Il s'agit de la construction d'un ensemble cantine et périscolaire.

La vie de la commune

14 JUILLET

C'est par un temps relativement correct que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du 14 juillet. Peu de monde cette année. Ceci est certainement dû à une forte densité de Cinquatiens en vacances.



C'est en présence de notre sénateur, Monsieur Philippe Marini, que monsieur le maire a donné lecture de la lettre relatant les faits du 14 juillet 1789.



Ensuite, a été inaugurée la nouvelle plaque commémorative de l'appel du 18 juin

1944 avec dépôt de gerbe de fleurs.

Enfin, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité au sein même de notre mairie.



INCIVISME ET DEGRADATIONS

Depuis quelques semaines, une recrudescence de vandalisme se manifeste dans notre village. Ces faits ont souvent lieu la nuit.

- détérioration de l'abribus
 - dégradation de la clôture de l'église avec vol d'éclairage au sol
 - abri en parpaings du terrain de tennis cassé
 - vols au chantier de l'école à 2 reprises
 - jet de barrière et de pneus sur la voie publique
 - tentative de cambriolage au local de l'amicale sur la plaine de jeux
 - bouteilles, verres
- , débris de toutes sortes jetés sur la place Georges Teinturier et devant le commerce de fleurs
- etc...

Pour tous ces faits, des photos ont été prises et la gendarmerie a été saisie par le biais de dépôts de plaintes. Nous espérons que celles-ci porteront leurs fruits.

Tout ceci a un coût pour notre commune sans compter la mobilisation des agents techniques, avec leur matériel, pour tout remettre en état.

CIMETIERE

Après les priorités du groupe scolaire, la finition de réfection des joints du mur de l'ancien cimetière est maintenant terminée.

Le règlement du nouveau cimetière est terminé et nous pouvons vous informer qu'il est maintenant possible d'acquiescer des concessions.

CLÔTURE SALLE POLYVALENTE



La clôture entre la salle polyvalente et la maison nouvellement construite a été enlevée par les agents techniques de la commune en accord avec le propriétaire. La commune a acquis une bande de terrain avec l'accord du propriétaire afin que les services incendie puissent intervenir plus aisément. La repose d'une clôture sera bientôt effectuée toujours bien en accord avec le riverain.





PIZZAIOLO

Comme vous avez probablement pu le remarquer, un nouveau commerce ambulant a fait son apparition au centre de notre village, place G. Tainturier.

Depuis le 26 août, ce commerçant nous propose d'excellentes pizzas. Il est présent tous les vendredis de 17h à 21h environ

PARKING

Depuis le lundi 12 septembre, le stationnement face au « Panier gourmand » est réglementé par arrêté municipal.

En effet après études et diverses réflexions d'automobilistes, nous avons décidé d'apposer des panneaux mentionnant la durée du stationnement autorisé : 20 minutes.



Nous vous demandons de faire preuve de civisme et de respecter cette nouvelle réglementation. Ce qui permettra de fluidifier le stationnement et d'offrir à chacun la proximité immédiate des commerces pendant 20 minutes.

D'autre part, depuis quelques semaines, le parking place G. Teinturier a été retracé correctement. Le nombre de places est sensiblement le même que précédemment. Beaucoup de monde stationne sur ce parking et nous profitons de ce nouveau Cinqueux Info pour vous rappeler qu'il existe un second parking, route de Pont, à proximité immédiate de notre école et des commerces. Certes, celui-ci n'est pas encore tracé. Il le sera dès la fin des travaux.



cond parking, route de Pont, à proximité immédiate de notre école et des commerces. Certes, celui-ci n'est pas encore tracé. Il le sera dès la fin des travaux.

DECHETS VERTS

Depuis quelque temps, nous remarquons le dépôt intempestif de sacs de déchets verts. En effet, ils sont laissés sur le trottoir plusieurs jours avant la date de ramassage. Ces sacs dégagent des odeurs nauséabondes.

Nous tenons donc à vous rappeler que les sacs doivent être déposés la veille du ramassage après 19h. Ce ramassage a lieu tous les 15 jours les mardis des semaines impaires pour Cinqueux. Le maximum est de 5 sacs par foyer.

Merci de votre compréhension

FEUX

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage à l'air libre est interdit

ENTRETIEN DES ARBRES ET DES HAIES

Nous constatons régulièrement ici et là des haies non taillées ainsi que des branches d'arbres surplombant des murs, des lignes électriques et des trottoirs. Nous nous permettons de vous rappeler le danger que peuvent représenter des chutes de branches d'arbres. Quant aux haies, il est du devoir de chacun d'entretenir sa propriété.

P.L.U.

Après les vacances, les travaux concernant notre P.L.U. ont repris. Nous pouvons vous dire que les délais et son évolution sont tenus.

Régulièrement, des réunions du conseil municipal, accompagné du cabinet d'architecture lié à l'urbanisme, sont programmées. Bien évidemment, nous vous tiendrons informés des différentes évolutions.

REGLEMENTATION DES TRAVAUX

Tous travaux, modifications si petites que ce soit, doivent faire l'objet d'un permis de construire ou d'une demande préalable. Tous les renseignements peuvent être demandé en mairie auprès du service de l'urbanisme.

**Ramassage des déchets verts
dernières dates à noter :
8 et 22 novembre 2011**



BIBLIOTHEQUE

Actuellement située salle du Parvis, à côté de l'église, elle rejoindra sa destination définitive en lieu et place de l'ancienne mairie route de Pont dès que les travaux de l'ensemble scolaire seront terminés.

Horaires d'hiver : du 1 novembre au 2 avril 2012 inclus **mercredi 9h à 12h et samedi 10h30 à 12h**

CIRQUE



Une nouvelle fois cette année, pendant les vacances, le cirque « International Circus » s'est posé sur le parking des Eraines . A en croire le propriétaire, beaucoup d'adultes et enfants sont venus découvrir ou redécouvrir les activités liées au cirque : dressage, jonglage , etc... Bravo aux artistes !

ENFOUISSEMENT

Prochainement, sur notre commune auront lieu des travaux d'enfouissement et de renforcement de réseaux électriques rues de la Saune, Petite Croix, Jean Beau, et route de Rieux. Le marché des travaux a été confié à l'entreprise INEO RESEAUX NORD OUEST.une personne de cette entreprise se présentera chez vous, en possession d'une accréditation, et nous vous demandons de lui accorder le meilleur accueil. Elle évaluera les futurs travaux à réaliser pour vous raccorder. Le coût de ces travaux est pris en charge par l'INEO.

D'autre part, la circulation automobile sera réglementée et pourra vous occasionner une gêne temporaire. Merci de votre compréhension .

MARAI DE SACY

A l'initiative du Conseil Général de l'Oise, une présentation de la gestion de la propriété départementale des marais de Sacy a été organisée le vendredi 16 septembre. Les participants se sont retrouvés dans la salle polyvalente de Cinqueux. Assisté par un diaporama, Monsieur Vantome nous a présenté la flore et la faune dans son ensemble.



Quelques 120 personnes environ, principalement des élus, ont participé à cette réunion. Plusieurs personnalités et responsables étaient présents :

M.M. Datin ,Sanguinette, Lebrun ...parties prenantes à la gestion du marais.

Il faut savoir que cette zone humide comprend 1000 hectares. Intégré au réseau Natura 2000, l'institut européen d'écologie la considère comme étant la seule tourbière d'intérêt général de l'Oise.

La propriété départementale s'étend sur 242 hectares classés en E.N.S. (Espace naturel sensible).

Les marais de Sacy sont un pôle majeur de biodiversité en Picardie :

-lépidoptères, odonates et insectes, batraciens, mollusques rarissimes etc...

Des bovins sont également présents pour réguler et entretenir une partie de la flore. Pour ce faire, des « gardians » sont régulièrement à l'œuvre pour maîtriser ce troupeau.

Après la visite partielle des marais et quelques discours, un cocktail suivi d'un déjeuner ont clôturé cette journée.



Stationnement

NOUVEAU RAPPEL



Le stationnement dans toutes les rues de Cinqueux est réglementé par arrêtés municipaux.

Le stationnement est alterné bi mensuel,

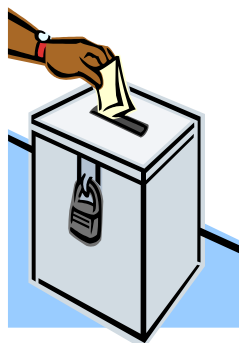
du 1 au 15 stationnement côté impair des maisons,

du 16 au 31 stationnement du côté pair des maisons (sauf indication particulière)

le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit,

ceux-ci sont réservés exclusivement aux piétons.

Comptant par avance sur votre civisme, (pour le confort et la sécurité de chacun)



LISTES ELECTORALES

Pour voter en 2012

les citoyens doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 30 décembre (18h)

en se rendant à la mairie dès à présent

avec les pièces exigées (pièce d'identité et justificatif de domicile)

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans

NOUVELLE POSSIBILITE site internet : [mon service public- démarches en ligne](#)

**L'élection du Président de la République
aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012**

**Les élections législatives
se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012**



**Permanences Juridiques en mairie (ou sur rendez vous) les vendredis 21 octobre
18 novembre & 16 décembre de 13h30 à 16h30**

A.D.I.L

Associations agréées par le Ministère en charge du Logement, créées par les Conseils Généraux.

Les ADIL font partie d'un réseau national, leur mission est la délivrance d'une information juridique financière et fiscale, gratuite, neutre et objective. Les consultations portent principalement sur les rapports locatifs, le conseil en accession à la propriété et les simulations financières, le droit de la copropriété, la fiscalité du logement, l'amélioration de l'habitat, le droit de la famille appliqué au logement, la lutte contre l'habitat non décent et indigne, la prévention des impayés et des expulsions, le droit de l'urbanisme, les relations de voisinage, l'accès au logement.

L'ADIL 60 est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, à son siège 36 rue Racine à Beauvais

Permanences :

Creil : le mercredi de 9h30 à 12h30 à la Maison du Conseil Général - 15 rue Victor Hugo

Le jeudi de 9h à 12h à la CAF - 2 rue Duguet

Pont-ste-Maxence : le 2ème lundi de 14h à 17h à la résidence des personnes âgées- rue de la Paix

LA VIE ASSOCIATIVE

(Articles transmis par les associations)

BROCANTE

La brocante annuelle a eu lieu le 18 septembre. Elle était associée cette année au Forum des associations qui se tenait sous le préau des écoles. Ces deux manifestations étaient organisées par l'Amicale Sports et Loisirs. Malgré la fraîcheur matinale,



quelques 76 exposants ont déballés leurs bibelots, vêtements, jouets, petits meubles et autres trésors...



De nombreux promeneurs et acheteurs ont sillonné les rues de Cinqueux jusqu'à ce qu'une averse, vers 15 h, surprenne tout le monde et provoque un remballage précipité. Ces moments de rassemblement entre les habitants de Cinqueux et d'ailleurs sont toujours très conviviaux et sympathiques.

Nous remercions vivement la présidente de l'Amicale et souhaitons

fortement la reconduction de ces manifestations.

A vos agendas



AMITIE ET LOISIRS

Jeudi 30 juin 2011 départ pour Giverny

Après un parcours bucolique dans le Vexin, nous voici arrivés.

Visite de la maison où vécut le peintre Claude Monet (la salle des tableaux-la cuisine-les chambres témoignent de sa vie)

Promenade dans les jardins au gré de chacun, on peut admirer les parterres de fleurs aux couleurs chatoyantes, les plans d'eau, les petits ponts.

Après un succulent repas aux Nymphéas, visite guidée du musée des œuvres du peintre Pierre Bonnard. L'après midi se termine au verger de Giverny où le maître des lieux nous explique la fabrication du cidre, du pommeeau, du calvados...avec dégustation)

Tout le monde rentre à Cinqueux bien content de cette journée ensoleillée.

Rendez vous tous les jeudis après midi (petite salle de l'espace R.Guerlin)

jeux-goûter-activités manuelles-repas. **Renseignements au 03.44.72.88.68**



BOUILLEUR DE CRU

Du lundi 19 au vendredi 23 septembre, le bouilleur de cru était dans notre commune. Son camion stationnait rue de la Saune sur un terrain prêté par un habitant. Ce cher monsieur nous a expliqué son travail : les clients apportent leur récolte de fruits : pommes, mirabelles, poires etc... préalablement fermentés depuis 8-10 mois dans des fûts. Ensuite le bouilleur les déverse dans l'alambic. Puis, il nous fait découvrir les différentes étapes du processus. A la fin, le liquide précieux sort dans un 1^{er} temps à 70°, puis après avoir été coupé d'eau distillée, l'eau de vie arrive à 50°. Bien sur, à déguster avec modération et délectation !



Nous avons pu voir une équipe de TF1 sur les lieux (journal de 13h de J.P. Pernaud)

Ces journalistes ont interviewé le bouilleur de cru qui leur a expliqué de nouveau le mécanisme de la distillation.

Il effectue son travail essentiellement dans l'Oise et l'Aisne et ceci, 11 mois sur 12.

A l'heure où paraît ce Cinquex Info, certains auront sans doute déjà vu ce reportage ; toutefois, si vous l'avez manqué, vous pouvez le revoir sur ce site : www.tf1.fr/jt-13h/ . Il reste en ligne environ 2 mois.



L'équipe de TF1 en tournage



L'Alambic

